



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Martinique



Note de suivi du plan ECOPHYTO en Martinique - Année 2012

SOMMAIRE :

1. Le contexte martiniquais 2012	2
1.1. Le contexte économique	2
1.2. Le contexte climatique et parasitaire	3
1.3. La qualité de l'eau vis à vis des produits phytosanitaires	4
1.4. La qualité de l'air vis à vis des produits phytopharmaceutiques	6
1.5. Vente de produits phytopharmaceutiques	6
2. Suivi des actions du plan ECOPHYTO en Martinique au 31 décembre 2011	10
Conclusion	13
Lexique :	14
Sources des données :	15
Pour en savoir plus :	15

Préambule

Le plan de réduction des produits phytosanitaires ECOPHYTO, a été mis en place en Martinique en 2009. Réalisée pour la première fois en 2011, cette note de suivie fait le point sur les facteurs contextuels pouvant influencer la consommation de produits phytosanitaires (contexte économique agricole, bilan climatique et parasitaire) ; et expose l'état de la qualité des eaux et de l'air vis à vis des produits phytosanitaires, et de la vente des produits phytopharmaceutiques. Un tableau de bord des actions menées en Martinique permet de suivre la mise en œuvre du plan ECOPHYTO et de témoigner de l'implication des différents partenaires.

1. Le contexte martiniquais en 2012

1.1. Le contexte économique

• Un contexte économique difficile qui influence les achats de produits phytosanitaires

Marquée par le ralentissement de la croissance économique mondiale et la généralisation des mesures de restriction budgétaire, la situation économique de la France s'est dégradée en 2012. Il en va de même en Martinique où la morosité de l'activité économique, déjà constatée en 2011, génère un climat attentiste dans les entreprises ; les investissements sont limités. Le secteur agricole sort globalement affaibli de l'année 2012. Les filières, en difficulté, sont en quête de stratégies pour relancer leur production et amorcer une sortie de crise.

En 2012, le secteur de la banane a connu une remontée de ses cours, passant de 0,61 euro le kilo en 2011 à 0,70 euro en 2012 sur le marché européen. Cette amélioration provient d'une part des baisses des volumes produits au niveau mondial et d'autre part des pertes de production de fruits en Europe.

Cependant, les fondements de la filière donnent quelques signes inquiétants car les rendements sont en recul. Sur une période de 10 ans, le potentiel des rendements des exploitations de la banane export a chuté de 3,5 % par an. Cette baisse concerne plus particulièrement les planteurs produisant moins de 300 tonnes de banane. La cercosporiose noire qui s'est désormais installée, amène à s'interroger sur les actions à conduire pour lutter contre la maladie et préserver le potentiel de production.

La capacité de production de canne à sucre en Martinique est structurellement orientée vers une décroissance de plus de 1% par an. En dix ans, alors que les surfaces ont progressé de près de 4 %, les quantités livrées ont reculé de plus d'un quart. Les tonnages de canne manipulée sont en recul, particulièrement pour la canne manipulée en usine (-31,3 %). Les pertes sont moindres pour celle manipulée en distillerie (-7,1 %).

Les rendements sont les plus faibles de la décennie. Cependant les prix à la tonne progressent, passant de 59,74 euros la tonne à 62,08 euros, soit une hausse de près de 4 %. La production de sucre, elle, a régressé de 45 % entre 2002 et 2012.

En dix ans, la production de rhum est en repli de 9 %. En revanche, les ventes de rhum se sont accrues de 14 % ces cinq dernières années. Cette performance est à mettre au crédit des exportations (+ 18 % de 2007 à 2012). Les ventes locales progressent peu. Elles auraient tendance à se contracter lors des baisses d'affluences touristiques. L'évolution récente du poids des bagages admissibles sans surtaxe de la part des compagnies aériennes laisse penser que ces ventes auront tendance à décroître.

En 2012, la production de fruits et légumes abandonne près de 9 % des volumes face à l'importation de produits frais, par rapport à ceux de 2011. Depuis 2009, les quantités importées progressent de 7 %. Plusieurs types de produits locaux deviennent progressivement la variable d'ajustement de l'importation. Les débouchés peu rémunérateurs freinent l'écoulement de la production. En cause, les difficultés des organisations à s'adapter aux évolutions des habitudes de consommation.

Néanmoins, le projet de plate-forme régionale de commercialisation de la production locale de fruits et légumes, la volonté de consolider l'interprofession végétale ainsi que l'émergence de plusieurs entreprises vouées à la quatrième gamme, qui correspond aux fruits et légumes prêts à l'emploi, laissent entrevoir une sortie de crise pour la filière.

¹ hors traitements de semences et produits de biocontrôle

1.2. Le contexte climatique et parasitaire

• Le climat

Après une année 2011 excessivement pluvieuse, la pluviométrie redevient normale en 2012, bien qu'elle cache des disparités mensuelles. Le Lamentin recueille 2 030 mm d'eau au total (la moyenne des 65 dernières années étant de 2076 mm).

La température annuelle (27,3°C au Lamentin) se situe dans la tendance du réchauffement prononcé de la dernière décennie, au 2ème rang après l'année record de 2010.

19 phénomènes cycloniques ont été nommés. C'est un peu plus que d'ordinaire. Mais les Petites Antilles, restent relativement épargnées et ne sont concernées que par des phénomènes peu développés : Ernesto, Isaac et Rafael.

• La pression parasitaire

Bananes export : 2012, sans être aussi "catastrophique" que 2011, n'a pas connu de réelle période de sécheresse : malgré des alizés assez véloces, les pluies sont restées importantes et régulières. Une période plus sèche aurait pu permettre de ralentir le développement de la cercosporiose et d'assainir partiellement les parcelles. L'inoculum, tant sur les parcelles de banane export que sur les parcelles de banane plantain apparaît donc toujours aussi présent.

Canne à sucre : 4 zones de production de canne ont été suivies : le Nord-Atlantique, le Nord-Caraïbe, le Centre et le Sud. L'observation de parcelles dans le Nord-Caraïbe, dans le centre et dans le Sud ont montrer des taux de recouvrement par les adventices relativement importants certains mois (jusqu'à 93% en juin à Saint-Pierre). Dans le Nord-Atlantique, les adventices semblent mieux maîtrisées et les taux de recouvrement n'ont pas dépassé 30% à Sainte-Marie et 7% à Basse-Terre. Les adventices les plus courantes sont : *Rottboellia cochinchinensis* (herbe à riz), *Cynodon dactylon* (chiendent), *Panicum maximum* (herbe de Guinée), *Euphorbia heterophylla* sur l'ensemble de la sole cannière, ainsi que *Macuna puriens* (poil à gratter) dans le Nord-Caraïbe.

Diversification :

Agrumes : la pression parasitaire a été plus forte qu'en 2011 concernant les principaux organismes nuisibles des agrumes (acariens sur fruits, papillons piqueurs de fruits, pourriture des fruits à *Phytophthora*). De plus, le psylle asiatique *Diaphorina citri*, vecteur du greening des agrumes, a été découvert sur le territoire martiniquais début avril.

Goyave : 2012 est la première année de suivie sur 2 vergers. La période juin-septembre présente une moyenne de moins de 2 fruits abimés par arbres, avec néanmoins une forte variabilité dans le temps, notamment en ce qui concerne les dégats faits par les chauves-souris.

Igname : en ce qui concerne l'antracnose, 2012 semble avoir connu une plus forte pression que 2011, soit une pression similaire à 2010.

Laitue : en comparaison à 2010 et 2011 (observation sur 2 parcelles), 2012 a été une année plutôt calme concernant la cercosporiose de la laitue (excepté une forte période d'attaques en août sur Morne-Rouge). La pression des mouches mineuses en plaque et serpentes a été relativement constante.

Melon : premier trimestre calme sauf en ce qui concerne les aleurodes.

Ananas : La filière rencontre de plus en plus de difficultés du fait des problématiques causées par Fourmis/cochenilles/Wilt, et le phytophthora.

1.3. La qualité de l'eau vis à vis des produits phytosanitaires

➤ Le réseau de suivi de la qualité chimique de l'eau

La qualité des milieux aquatiques de Martinique est suivie de manière régulière depuis 1999 grâce à plusieurs réseaux de surveillance. Ce suivi s'est intensifié avec la mise en œuvre en 2007 de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qui a entraîné un remaniement du dispositif existant et instauré de nouvelles modalités de suivi.

Actuellement, l'ODE est en charge du suivi chimique des réseaux suivants :

- Réseau de Contrôle (RCS/RCO) dans le cadre de la DCE avec 20 stations,
- Réseau d'enquête « Pesticides » avec 8 stations complémentaires sur des zones agricoles,
- Réseau d'enquête « ZNA » pour le suivi du glyphosate et du glufosinate sur 9 stations,
- Réseau des stations de référence dans le cadre de la DCE avec 9 stations.

NB : Les stations de référence sont suivies pour une durée de 3 ans (octobre 2010 à septembre 2013) et les stations ZNA sur deux ans (septembre 2012 à septembre 2013). Les résultats de ces deux réseaux ne sont pas présentés dans cette note.

Les molécules recherchées sont celles de la DCE et une liste complémentaire dite locale. Durant la campagne 2011-2012, 150 ont été recherchés et 62 ont été détectés.

➤ Fréquence de détection des pesticides

Les molécules les plus fréquemment détectées en 2012 sont la chlordécone, le HCH β et le chlordécone-5 β -hydro (contaminations historiques), suivies par deux fongicides (imazalil, thiabendazole). Des herbicides et leurs métabolites sont également fréquemment détectés (AMPA, hydroxyatrazine, 2,4-D, bromacil, asulam). Les fréquences de détection des 30 molécules actives de Produits Phytopharmaceutiques les plus présentes en Martinique en 2012 sont visibles en Figure 1 ci-dessous :

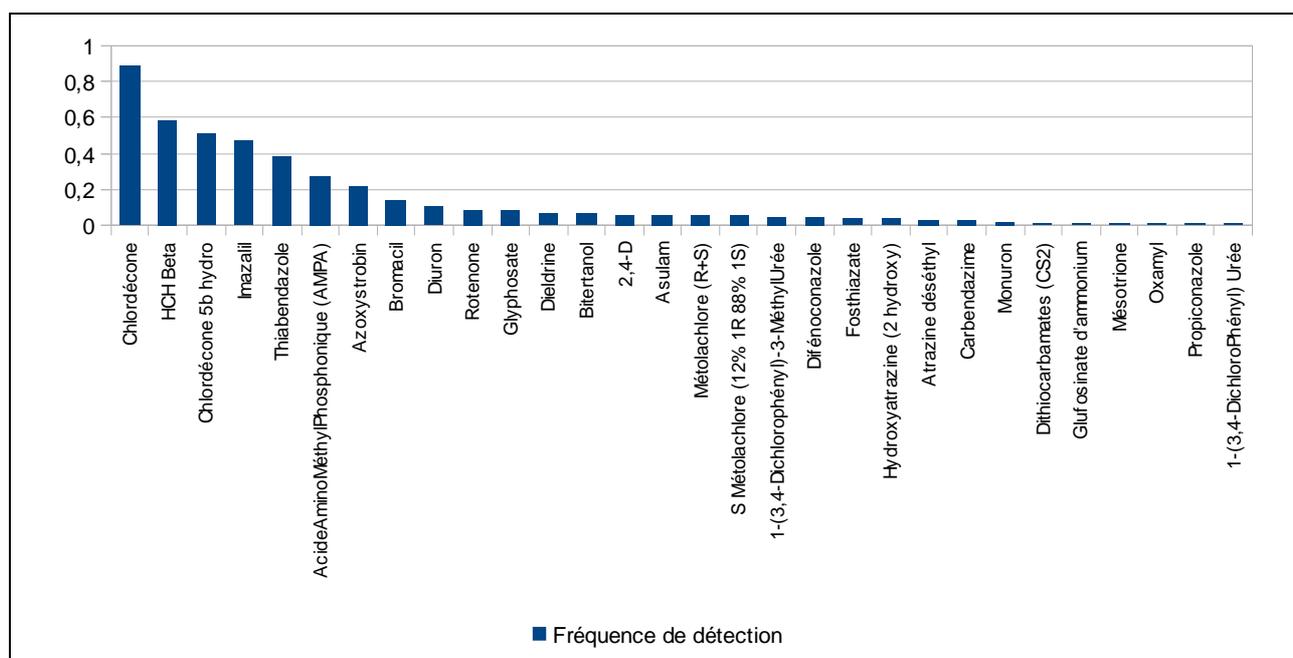


Figure 1: Fréquences de détection des 30 molécules actives de pesticide les plus présente en Martinique en 2012

Source : ODE (2013)

➤ Qualité de l'eau

La DCE ne prenant en compte qu'un nombre limité des pesticides présents en Martinique et en l'absence d'autre méthodologie de valorisation des données validée par le ministère, les données recueillies dans le cadre des réseaux de suivi de la qualité de l'eau sont comparées aux normes de potabilisation fixées par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 ⁱⁱ.

La qualité des eaux de surface est essentiellement impactée par des molécules historiques. Plus de 50 % des dépassements de ces normes sont imputables aux substances désormais interdites chlordécone, HCH β , diuron et leurs métabolites.

En 2012, 11 des 28 stations (soit 39,3%) présentent une qualité d'eau mauvaise (en référence aux normes de potabilisation) et 13 (soit 46,3%) un qualité moyenne (cf. Figure 2).

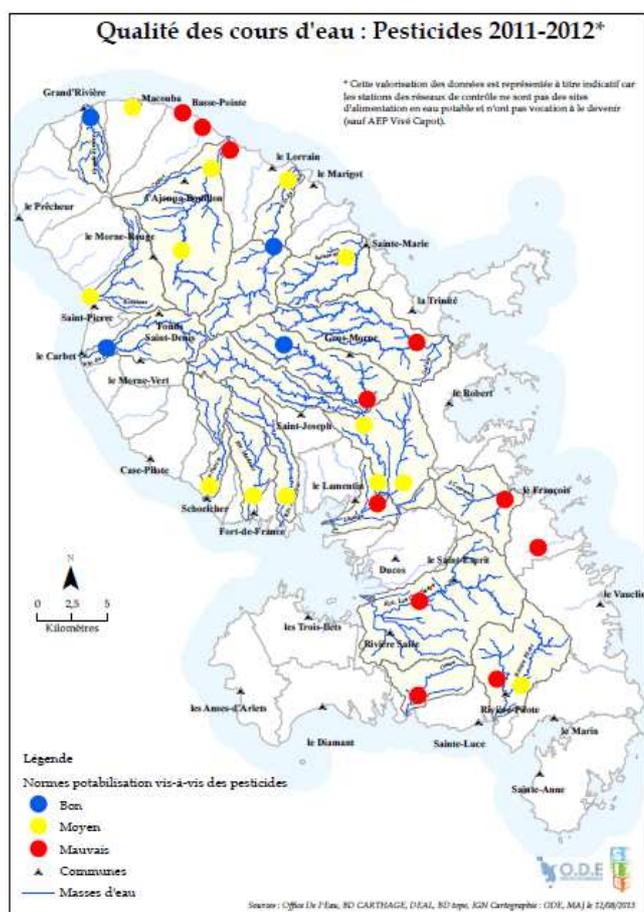


Figure 2 : Carte de qualité des stations de mesures²

Source : ODE (2013)

L'ODE mène des actions pour limiter la présence dans les milieux aquatiques des pesticides aujourd'hui autorisés : partenariats ODE/ IT²/ Banamart pour les effluents post récolte, partenariat FREDON/DEAL/ODE pour limiter l'utilisation des herbicides en zones non agricoles ; Atlas des pressions et priorisation des bassins versants.

² Carte présentée à titre indicatif. Les stations des réseaux de contrôle et du réseau pesticide ne sont pas des sites d'alimentation en eau potable et n'ont pas vocation à le devenir

1.4. Vente de produits phytopharmaceutiques

De manière général, on observe une baisse de la Quantité de Substances Actives (QSA) vendues en Martinique en 2012, comparé aux années 2010 et 2011 (voir Figure 3). L'année 2009 reste atypique. Les événements sociaux qui ont fortement impactés l'activité économique peut expliquer les faibles ventes qui ont été observées cette première année de recueil des données.

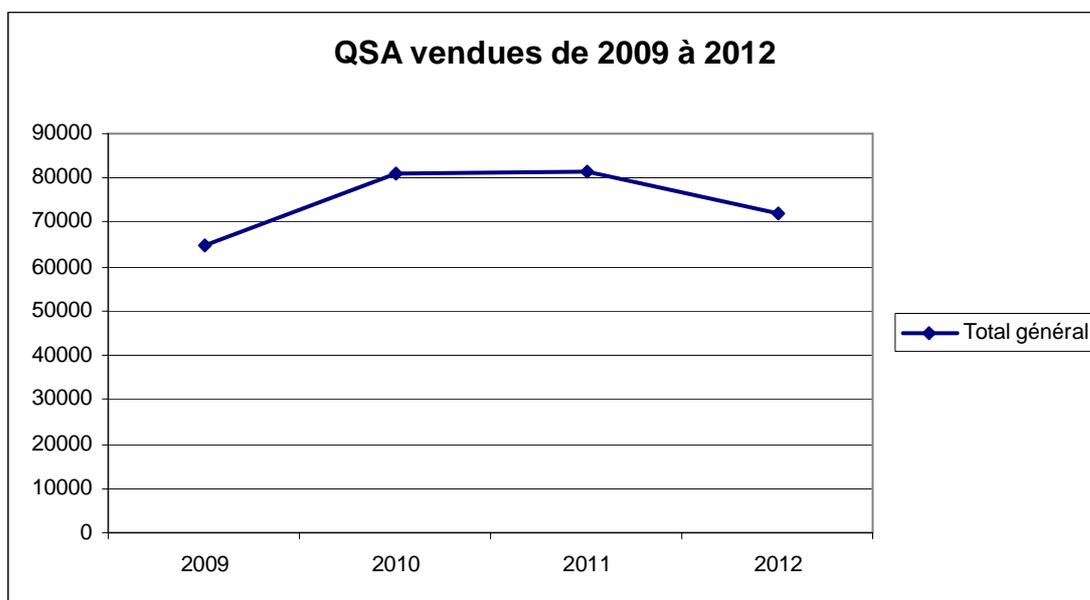


Figure 3 : Evolution des QSA vendues par années. Source: BNVD 2012.

Sur les 72 tonnes de substances vendues en 2012, 17 molécules couvrent plus de 95% des substances actives commercialisées en Martinique. Ces molécules sont présentées dans le tableau ci-dessous (Figure 4).

Substances	Quantité (kg)			Catégorie
	2010	2011	2012	
glyphosate	31 176	32 610	30539	Herbicide
asulame	11 262	10 790	11064	Herbicide
glufosinate ammonium	8 252	8 500	8927	Herbicide
2,4 d	6 125	4 601	4701	Herbicide
fosthiazate	1 747	2 868	3091	Insecticide nématocide agricole
s-métolachlore	3 102	2 487	3031	Herbicide
difenoconazole	2 032	3 520	1930	Fongicide
mancozebe	1 758	1 860	1120	Fongicide
imazalil	838	749	1035	Fongicide
diquat	2 815	985	930	Herbicide
thiabendazole	957	670	607	Fongicide
azoxystrobine	69	76	435	Fongicide
propiconazole	1460	1 080	315	Fongicide
pendimethaline	340	386	277	Herbicide
mesotrione	301	332	265	Herbicide
triclopyr	218	324	245	Herbicide
fosetyl-aluminium	136	348	239	Fongicide

Figure 4 : Les 17 molécules actives les plus vendues en 2012. Source: BNVD 2012.

Parmi ces 17 substances, une majorité sont des herbicides, 7 sont des fongicides et un seul est un insecticide.

➤ **Pression d'usage par famille**

En termes de volume, les herbicides représentent la majeure partie (87%) des SA vendues en 2012. Les fongicides occupent quant à eux 8% et les insecticides 5% des SA vendues.

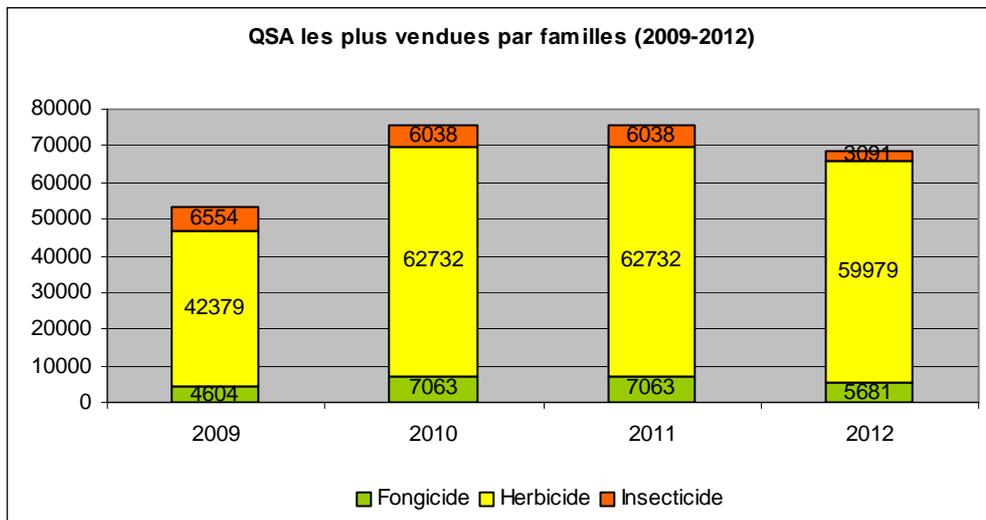


Figure 5 : Classement des QSA les plus vendues par familles. Source : BNVD 2012.

➤ **Pression et impact des substances actives**

Nonobstant les substances interdites mais encore présentes dans les milieux, on observe une correspondance entre les molécules les plus vendues en Martinique et leur impact sur l'eau, plus particulièrement au regard des matières utilisées en désherbage. Le glyphosate (substance la plus vendue) fait partie, avec son produit de dégradation (AMPA), des molécules les plus souvent retrouvées dans les eaux de la région (cf. Figure 6).

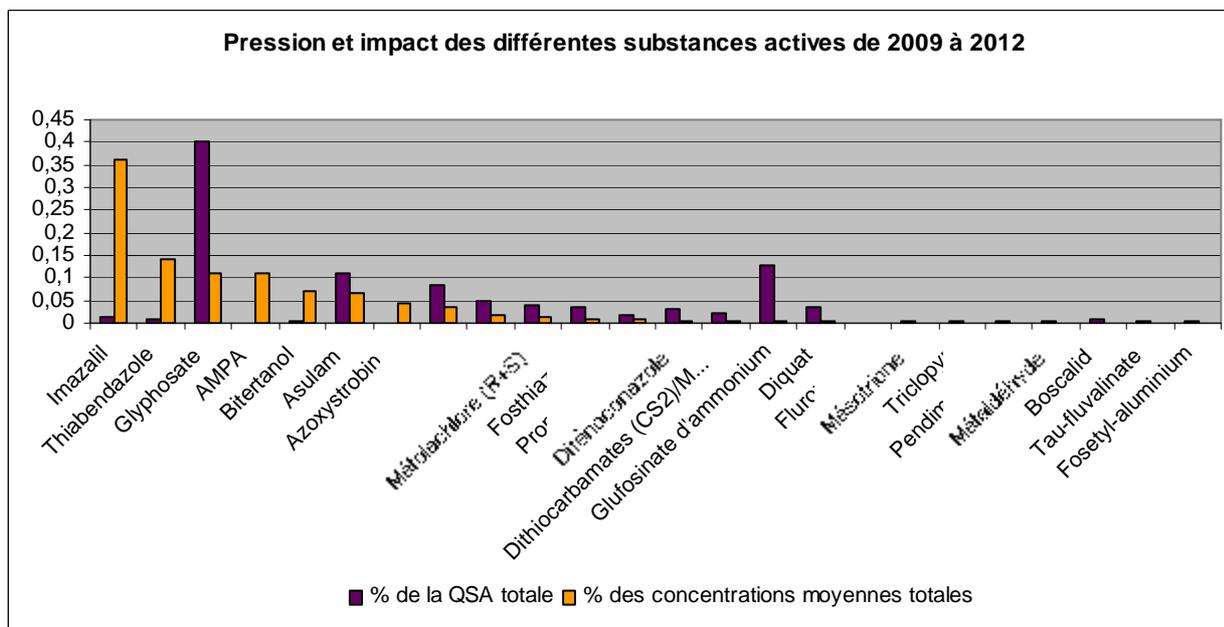


Figure 6 : Pression et impact des différentes substances actives de 2009 à 2012. Source : BNVD et ODE (2013).

A contrario, les fongicides post-récolte ne semblent pas avoir de relation de proportionnalité entre la quantité achetée et ce qui ressort des analyses d'eau de rivière.

➤ Accentuation de l'impact des fongicides post-récolte

Après une amélioration des résultats de 2009 à 2011, l'année 2012 est marquée par une augmentation des contaminations des cours d'eau par les fongicides utilisés pour lutter contre les maladies de conservation de la banane (cf. Figure 7). Trois molécules sont autorisées pour cet usage : l'imazalil (Fungaflor), le thiabendazole (Tecto) et l'azoxystrobine (Ortiva) homologuée en 2012. Les concentrations moyennes de ces trois molécules représentent plus de 70% des concentrations moyennes de pesticides autorisés observées dans les cours d'eau en 2012.

L'azoxystrobine apparaît dans les analyses d'eau après son autorisation en fongicide post-récolte de la banane. A l'inverse, l'homologation du bitertanol (Baycor) ayant été retirée et sa date limite d'utilisation fixée pour la fin d'année 2011, la fréquence de détection de cette molécule est en forte chute.

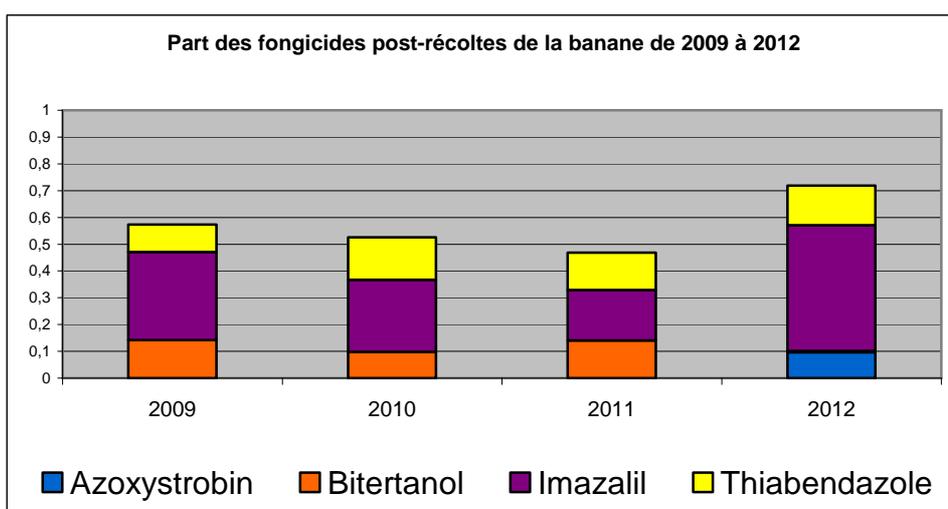


Figure 7: Part des différents fongicides post-récolte dans les analyses d'eau de rivière (ratio entre la concentration moyenne de chaque molécule et concentration moyenne totale des molécules autorisées). Source: ODE (2013),

➤ Pression d'usage par emploi

La part des produits autorisés dans les jardins reste stable et représente 17% de l'ensemble des ventes.

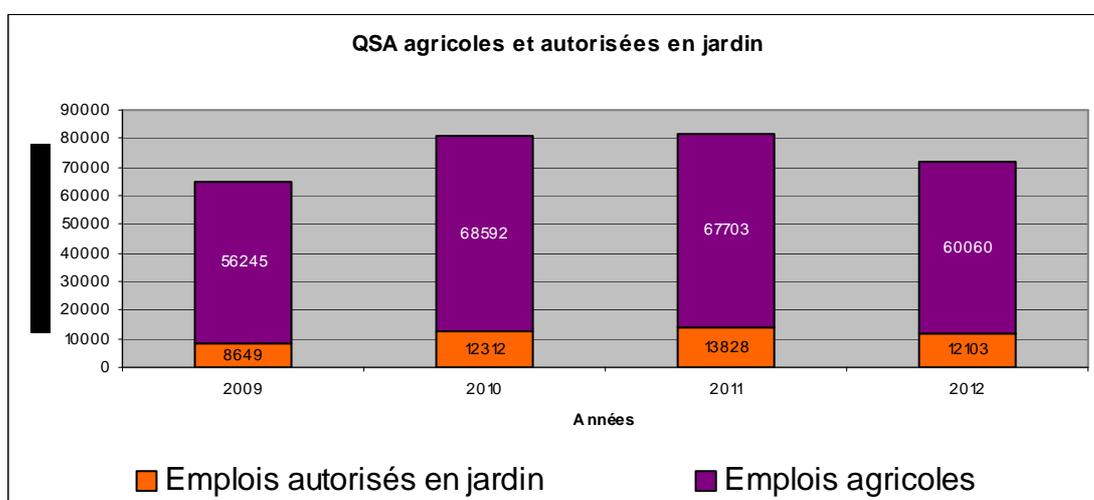


Figure 8: Part des SA autorisées dans les jardins (EAJ) Source : BNVD 2009-2012

➤ Classification des SA vendues

La part des produits les plus dangereux (T, T+ et CMR) est globalement stable. Elle s'établit à moins de 19% en 2012, en légère augmentation vis à vis de 2011 (17%) et sous celle observée en 2010 (21%).

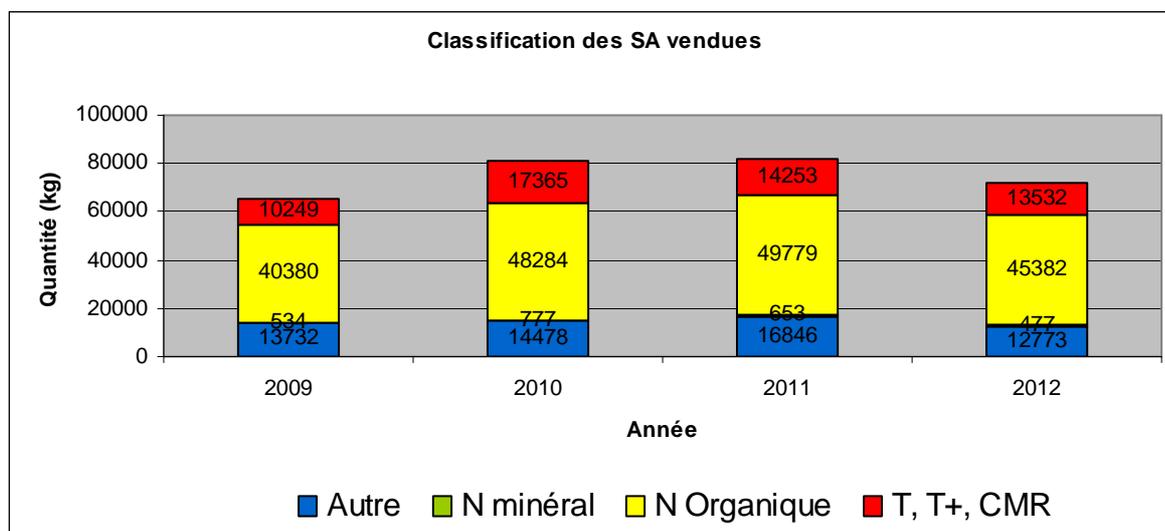


Figure 9 : Part des différentes classes de risque- Source : BNVD 2009-2012

1.5. La qualité de l'air vis à vis des produits phytopharmaceutiques

En 2012, la Région Martinique a créé des groupes de travail constitués des acteurs locaux, experts et associations, afin de mettre en place une étude ayant pour objectif la mesure des pesticides dans l'air.

Cette étude, financée par des fonds ADEME/Région (PRME) et par BANAMART a été conduite de mars à août 2012.

Menée sur 6 sites agricoles et urbains, les travaux effectués ont montré la présence de 6 produits phytopharmaceutiques dans le compartiment atmosphérique. Il s'agit de 3 herbicides, 2 insecticides et 1 fongicide, décelés à des concentrations de l'ordre du ng par m³ d'air.

En milieu urbain, on observe à la fois des composés issus de l'activité agricole (difocol et pendiméthaline) et des usages ménagers (oxadiazobn et chlorpyrifos éthyl). En zones cultivées (banane et canne à sucre), on trouve des substances caractéristiques des usages agricoles (s-métolachlore et fenpropidine).

Cette étude fournit des données utiles et nouvelles, mais devrait être prolongées et étoffées (période plus longue, couverture géographique plus large, répétition des prélèvements, étude de l'air intérieur, etc.) afin d'être plus solide et exhaustive.

2. Suivi des actions du plan ECOPHYTO en Martinique au 31 décembre 2011

n° action rég.	Description de l'action	Indicateur	2011	2012	Commentaires
Axe 1					
1	note de conjoncture	Date de parution des notes de conjoncture	0	1	
		Valeur de l'IFT régional (2011)	IFT Ananas tot : 1,06	IFT Ananas tot : 1,06 IFT Banane tot : 5,79 IFT Canne tot : 3,83 IFT CMV tot : 4,9	
Axe 2					
2	guide de bonnes pratiques	sans objet (action non menée)	-	-	
3	réseau de fermes	Ratio par filière : Nombre d'exploitations engagées / Nombre d'exploitations professionnelles de la région	Ananas : 29% (10 sur 35)	Ananas : 29% (10/35) Banane : 2% (10/450) Canne: 4,5% (9/200)	
		Nombre de groupes d'exploitation	1	3	
		Nombre de visites et nombre de participants aux visites sur les fermes et sur les sites expérimentaux	2 réunions collectives : 11 et 19 participants, 2 opérations de démonstration et de communication : 9 et 16 participants	Total : 103 visites 4 journées techniques : 109 participants	
4	aires d'alimentation de captage prioritaire	Nombre de territoires faisant l'objet de l'action AAC par phase de la démarche	1 en cours (Capot)	1 en cours (Capot)	
5	lycées agricoles	Ratio nbre d'exploitations des EPLEFPA engagées Ecophyto/ Nbre d'exploitations des EPLEFPA de la région	1/2	1/2	
Axe 3					
6	Veille R&D	non défini	-	-	
Axe 4					
7	Préparer le certificat individuel	Nombres de mentions disponibles dans l'offre de formation	7	7	
8	fonctionnement certificat individuel	Nombre de Certiphyto délivrés par mention	365 au total	831 au total	
9	certificat individuel et établissements d'enseignement supérieur	non encore défini	-	-	

Axe 5					
10	réseau d'épidémiologie-surveillance	Nombre de filières de la région pour lesquelles un BSV est publié	1 BSV regroupant l'ensemble des filières : 4	1 BSV regroupant l'ensemble des filières : 4	
		Nombre de BSV publiés sur la période concernée	22	34 + 8 (BSV intermédiaires)	2 BSV électroniques + 1 BSV papier / mois
		Nombre de filières pour lesquelles il serait pertinent d'éditer un BSV	4	4	
Axe 6					
-	indicateurs spécifiques aux DOM	Date de parution des notes de conjoncture	0	0	
-	durabilité des itinéraires techniques	Nombre d'essais mis en place	12	2009 : 02 2010 : 12 2011 : 12 2012 : 09	
-	sécuriser les pratiques	Tonnage de déchets récoltés lors des collectes	2011 (PPNU) : 9,245t	Pas de collecte en 2012	
-	transfert de compétence	Nombre d'actions de transfert	Action non menée en 2011	- 1 essai - 2 journées techniques - réalisation de fiches techniques	
		Nombres d'agriculteurs touchés par les actions de transfert	Action non menée en 2011	200	
-	Etudes sur la lutte de conservation et la lutte inondative	non défini	en projet	Mise en œuvre des 2 études	
Axe 7					
11	guide bonnes pratiques ZNA	Plan de diffusion	Diffusion de la plaquette nationale	Affiche ZNA (adaptation locale) : 50 Plaquette Trucs & astuces : 900 Guide JA : 1100	
12	réglementation ZNA	diffusion d'informations réglementaires	Mise en ligne sur le site internet de la FREDON	mise en ligne sur le site internet de la FREDON	
13	dynamique locale	Nombre de personnes formés	30 agents ou responsables techniques (dont 4 personnes issues des communes pilotes)	63 (dont 37 des communes pilotes et 26 d'autres communes)	
Axe 8					
14	CROS et groupes de	Dates de réunion du CROS	1/an :28/06/11	1/an : 06.06.12	

	travail	Nombre de réunions des comités techniques dépendant du CROS	CRES : 2 ; COPIL Ecophyto : 7 ; COPIL fermes DEPHY : 1 ; COPIL PPNU : 7 ; COPIL SBT : 1 ; COPIL Usages orphelins : 1	CRES : 2 COPIL Ecophyto : 8 COPIL ECPH fermes DEPHY : 2 COPIL ECPH PPNU : 9 COPIL SBT : 3 COPIL ECPH Usages orphelins : 2	Il s'agit de cumuls depuis 2009.
		Nombre de structures représentées au CROS, par collège	Membres de plein droit : Membres de plein droit : Administration : 11 Collectivités locales et institutionnelles : 8 Enseignement, recherche et instituts techniques : 8 Profession agricole : 11 Fabricants et distributeurs de produits phytosanitaires : 2 Associations et autres organismes	Membres de plein droit : Administration : 11 Collectivités locales et institutionnelles : 8 Enseignement, recherche et instituts techniques : 8 Profession agricole : 11 Fabricants et distributeurs de produits phytosanitaires : 2 Associations et autres organisations de protection de l'environnement, de santé et défense des consommateurs : 12 Producteurs et distributeurs de l'eau : 3 Membres invités : 22 dont 6 députés/sénateurs	
15	suivi des actions avec les chambres d'agriculture	Bilans, livrables des réseaux DEPHY	bilan animation + bilan à la fin de chaque action 8 livrables par an par réseau	bilan animation + bilan à la fin de chaque action 8 livrables par an par réseau	
16	Communication	Nombre de publications régionales et leur fréquence	4/an : Lettre d'information de la Chambre d'Agriculture (4000 exemplaires papier)	4/an : Lettre d'information de la Chambre d'Agriculture (4000 exemplaires papier)	
17	Initiatives régionales	Nombre de projets retenus	0	2012 : 2 (communication des 2 journées techniques DEPHY)	

Conclusion

Malgré une situation économiquement difficile et des conditions climatiques qui peinent à revenir à la normale, les productions et les ventes de banane et canne sont satisfaisantes. Dans les filières banane et canne, l'offre de produits phytopharmaceutiques a permis de contenir maladies et adventices à un niveau acceptable.

En ce qui concerne le raisonnement des luttes contre les ravageurs et le développement des adventices, les filières banane et canne présentent des réseaux d'observation opérationnels et de qualité. La lutte contre les cercosporioses est collective et bénéficie des avantages actuels que représente le traitement aérien encore indispensable tant que des procédés de traitement alternatif terrestre ne sont pas disponibles et déployés sur tout le territoire. Dans la filière canne, l'usage de désherbants post levée reste prépondérant dans la lutte contre les adventices.

A contrario, le nombre d'observations ponctuelles des cultures de diversification apparaît trop limité et mérite d'être augmenté afin d'établir une connaissance fine et actualisée de la situation phytosanitaire.

De manière générale, on observe une baisse de la Quantité de Substances Actives (QSA) vendues en Martinique en 2012, comparé aux années 2010 et 2011. Une inflexion de l'ordre de 10% a été observée. En volume, les herbicides représentent la majeure partie (87%) des substances actives vendues en 2012. Les fongicides occupent quant à eux 8% et les insecticides 5% des substances actives vendues.

En terme d'impact sur l'eau, la Martinique compte de nombreuses stations contaminées par des produits phytosanitaires. Seule l'eau de 4 des 28 stations de prélèvement présentent des résultats « bon » en comparaison des normes de potabilisation. La principale source de contamination par les pesticides des eaux de rivières a pour origine des molécules qui ne sont plus utilisées aujourd'hui. La détection de substances dont l'usage est aujourd'hui interdit et de leurs métabolites (chlordécone, HCH β , diuron) est un marqueur de l'héritage d'un historique de pression et de l'inertie dans la relation pression / impact.

Dans une moindre mesure, les contaminations actuelles ont pour principale origine les traitements post-récolte de la banane. La contamination par ces substances actives spécifiques s'est accentuée en 2012, pour atteindre, tous fongicides post-récolte confondus, 72% des concentrations moyennes totales de substances actives autorisées retrouvées dans les rivières.

L'analyse des données relatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques permet d'observer une correspondance entre les molécules les plus vendues en Martinique et l'impact sur l'eau, particulièrement au regard des matières utilisées en désherbage. Cette corrélation est moins marquée chez les fongicides où l'impact sur l'eau apparaît peu lié aux quantités vendues.

En ce qui concerne l'impact sur l'air, 6 pesticides ont été identifiés dans le compartiment atmosphérique. Il s'agit de 3 herbicides, 2 insecticides et 1 fongicide, décelés à des concentrations très faibles de l'ordre du ng par m³ d'air.

En 2012, les efforts initiés en 2010 et 2011 grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses partenaires se sont poursuivis sur les différentes actions du plan ECOPHYTO. Les indicateurs de réalisation figurant dans la présente note reflètent leur mise en place.

Lexique :

AAC : Aire d'Alimentation de Captages

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

BANAMART : Cette structure regroupe, depuis le 1 Janvier 2012, l'ensemble des producteurs de bananes de la Martinique.

BNV-d : Base de données des ventes de produits phytosanitaires.

BSV : Bulletin de Santé du Végétal

Certiphytos : Certificats individuels nécessaires pour les professionnels utilisant, distribuant, appliquant ou conseillant des produits phytosanitaires.

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

COFIL : COmité de PILotage

CRES : Comité Régional d'Epidémio-Surveillance

CROS : Comité Régional d'Orientation et de Suivi

DAAF : Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt.

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DEPHY : Démonstration Expérimentation et production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires :

dispositif du plan ECOPHYTO, constitué notamment de réseaux de fermes-pilotes et de stations expérimentales.

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

EVPP : Emballages Vides de Produits Phytosanitaires.

FREDON : Fédération Regionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

IFT : Indice de Fréquence de Traitement

IT² : Institut Technique Tropical

PPNU : Produit Phytosanitaire Non Utilisable

MAAF : Ministère de l' Agriculture, de l' Agroalimentaire et de la Forêt

NoDU : Nombre de Doses Unités. Indicateur de suivi calculé en pondérant les quantités de phytosanitaires vendues par leur dose homologuée et la surface potentiellement traitée.

ODE : Office De l'Eau

(RCS/RCO) : Réseaux de Contrôle...

SAU : Surface Agricole Utilisée

ZNA : Zone Non Agricole

Sources des données :

- Note de suivi nationale du plan ECOPHYTO 2008-2011 ;
- Base de données Agreste (Statistique agricole) ;
- Bilan 2012 de l'action de surveillance biologique du territoire en Martinique ;
- Bulletins de santé du végétal de Martinique ;
- Office De l'Eau de Martinique ;
- Météo France ;
- Tableau de bord du Plan Ecophyto en Martinique ;
- Etude Madinair

Pour en savoir plus :

- Sur le plan Ecophyto : www.agriculture.gouv.fr/ecophyto
- Sur la déclinaison régionale du plan :
<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/spip.php?rubrique36>
- Sur le réseau de surveillance biologique du territoire :
<http://www.martinique.chambagri.fr/territoire-et-environnement/ecophyto/epidemosurveillance/bulletin-de-surveillance-des-vegetaux.html>
- Sur la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Le plan ECOPHYTO est piloté par le Ministère de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par des crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.

i Carte présentée à titre indicatif. Les stations des réseaux de contrôle et du réseau pesticide ne sont pas des sites d'alimentation en eau potable et n'ont pas vocation à le devenir

ii Valorisation fournie à titre indicatif, les stations du réseau de suivi ne sont pas des sites d'alimentation en eau potable et n'ont pas vocation à le devenir (sauf station « AEP Vivé Capot »).

iii Valorisation fournie à titre indicatif, les stations du réseau de suivi ne sont pas des sites d'alimentation en eau potable et n'ont pas vocation à le devenir (sauf station « AEP Vivé Capot »).